



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 14 Décembre 2010

DOSSIER N° 5 :
REVISION DES TARIFS AU 1^{ER}
JANVIER 2011

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 14 Décembre 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME SALIN, Mlle MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME LECLAIRE (à MME MANDARD), M. PRIGENT (à MME SALIN), M. FARGEON (à M. JALABERT), MME TRAORE (à MME MADELMON), M. QUANCARD (à M. JUNCA) pour les dossiers N° 3 à 10, M. PRIKHODKO (à MME BORDES), MME ROCHARD (à M. ABRIOUX), M. BARRIER (à M. ASSERAY) pour les dossiers N° 11, 12, 3

Absent :

Secrétaire : M. VALLEIX

DOSSIER N° 5 : REVISION DES TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2011

RAPPORTEUR : M. ZIMMERMANN

Dans le cadre de la révision des tarifs des prestations municipales, je vous propose de bien vouloir approuver la nouvelle tarification, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération et ce, à compter du 1^{er} janvier 2011 :

ANNEXE 1 : Tarif de location des Salles Municipales

ANNEXE 2 : Résidence pour Personnes Agées

ANNEXE 3 : Repas à domicile

ANNEXE 4 : Droits de voirie

ANNEXE 5 : Stationnement

ANNEXE 6 : Sanisette

ANNEXE 7 : Service du Cimetière

ANNEXE 8 : Columbarium

ANNEXE 9 : Médiathèque

ANNEXE 10 : Marché municipal

ANNEXE 11 : Classes de découverte

ANNEXE 12 : Etude surveillée

Proposition : 2 % arrondis

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 14 Décembre 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET

ANNEXE 1 : TARIF DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

	Tarifs au 1.01.2010 en Euros	Propositions au 1.01.11 en Euros
<u>Salles de Réunion (1er étage - 3 salles - par salle)</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour)	61,70	62,95
• Usagers non Bouscatais (par jour)	88,20	90,00
<u>- Salles de Réception (Rez-de-chaussée - 3 salles - par salle)</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	101,00	103,00
• Usagers non Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	200,50	204,50
<u>- Rotonde</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	144,20	147,10
• Usagers non Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	565,70	577,00
<u>- Salle de l'Ermitage</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	286,00	291,70
• Usagers non Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	1 150,40	1 173,40
<u>- Ensemble (Ermitage, Rotonde et les 3 salles de réception réunies)</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	631,90	645,00
• Usagers non Bouscatais (par jour) Hiver..... Eté.....	2 216,90	2 261,20

	Tarifs au 1.01.2010 en Euros	Propositions au 1.01.11 en Euros
<u>- Ensemble (Rotonde et les 3 salles de réception réunies)</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour)		
Hiver.....	372,10	379,50
Eté.....		
• Usagers non Bouscatais (par jour)		
Hiver.....	1 022,85	1 043,30
Eté.....		
<u>- Ensemble (Rotonde et les 2 salles de réception)</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour)		
Hiver.....	282,85	288,50
Eté.....		
• Usagers non Bouscatais (par jour)		
Hiver.....	841,00	857,80
Eté.....		
<u>- Salle de la Chamille</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour)		
Hiver.....	159,60	162,80
Eté.....	121,20	123,60
• Usagers non Bouscatais (par jour et par salle)		
Hiver.....	529,50	540,10
Eté.....	490,20	500,00
<u>- Maison de Quartier Albert Angevin</u> (par jour)		
Petite salle.....	54,20	55,30
Grande salle.....	61,70	62,95
<u>- Résidence Didier Daurat</u> (par jour)		
La salle.....	54,20	55,30
<u>- Salles du Carré du Castel d'Andorte</u>		
• Usagers Bouscatais (par jour et par salle)		
Hiver.....		
Eté.....	211,60	215,80
	124,40	126,90
• Usagers non Bouscatais (par jour et par salle)		
Hiver.....		
Eté.....	611,30	623,50
	490,10	500,00

ANNEXE 2 : TARIF DES REPAS - RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

PAS D'AUGMENTATION

	Tarifs au 1.01.2010 en Euros	Propositions au 1.01.2011 en Euros
Usagers bénéficiant de ressources égales ou inférieures à 555 € et le personnel communal	3,20	3,20
Usagers bénéficiant de ressources de 556 à 670 €.....	4,05	4,05
Usagers bénéficiant de ressources de 671 à 820 €.....	4,75	4,75
Usagers bénéficiant de ressources de 821 à 915 €.....	5,30	5,30
Usagers bénéficiant de ressources de 916 à 1 220 €.....	6,00	6,00
Usagers bénéficiant de ressources de 1 221 à 1 524 €.....	6,60	6,60
Usagers bénéficiant de ressources de 1 525 à 1 825 €.....	7,10	7,10
Usagers bénéficiant de ressources supérieures à 1 825 €	7,75	7,75

ANNEXE 3 : PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

PAS D'AUGMENTATION

	Tarifs au 1.01.2010 en Euros	Propositions au 1.01.2011 en Euros
frais de transport (*)	2,15	2,15

(*) le coût du portage se rajoute à celui du repas R.P.A.

ANNEXE 4 - DROITS DE VOIRIE

Article	RUBRIQUES	UNITES	Tarifs Euros 1.01.10	Propositions Euros 1.01.11
1	Cordon ou rampe lumineux. Taxe annuelle	mètre linéaire	2,35	2,40
2	Enseigne ordinaire non lumineuse, fixe ou mobile, placée perpendiculairement au mur de façade, enseigne en lettres découpées, placée sur balcon, sur banquette, sur marquise, sur tente ou bannière, fixe ou mobile, ou autre. Enseigne appliquée, non lumineuse, fixe ou mobile, n'excédant pas 0,12 d'épaisseur. Taxe annuelle	m2/face	5,61	5,72
3	Enseigne lumineuse, disque lumineux transparent, surface lumineuse, panneau en bois, en métal, en verre, en toile ou autre pouvant servir à la publicité par affiches papier, par affiches peintes ou autres, lettres ou signes découpés publicitaires, cadre ou moulure rapporté, tant plein que vide lumineux ou éclairés Enseigne appliquée lumineuse n'excédant pas 0,12 d'épaisseur Taxe annuelle	m2/face	9,35	9,54
4	Devanture, grille de magasin, portail roulant, coffre à rideaux, barre de support - taxe annuelle	m. linéaire	6,60	6,75
	Marquise, auvent, tente ou bannière fixe - taxe annuelle	m2	6,60	6,75
5	Occupation de la voie publique (trottoir ou chaussée) pour ventes diverses et occasionnelles autorisées spécialement à des commerçants non Bouscatais minimum de perception	m2/jour par jour	1,90 18,50	1,95 18,90
6	Occupation de la voie publique pour les commerçants installés : panneaux mobiles sur trottoir surface totale de la publicité, étalages ...	m2/jour	0,76	0,78
	Dépôt non clôturé sur la voie publique (dimensions rectangle circonscrit), clôture de chantier en saillie sur la voie publique pourvue d'un recouvrement quelconque y compris celui de la peinture, échafaudage de toutes natures ou échelle reposant sur la voie publique pour travaux exécutés au-dessus du rez-de-chaussée, - minimum de perception	forfait	7,45	7,60
7	Terrasse fermée sur la voie publique			
	- Taxe d'établissement - Taxe annuelle	m2 m2	57,40 28,90	58,50 29,50

A l'instar des impôts locaux, le 1^{er} janvier sera retenu pour la définition du redevable et des éléments taxables.

ANNEXE 5 - STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2010

- ↳ ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT :
 - avenue de la Libération : du boulevard Wilson au n° 82 et à la rue Amiral Courbet
 - parc Libération
- ↳ HORAIRES :
 - 9 H 30 à 12 H 30 et 14 H 30 à 19 H 00, tous les jours sauf dimanches et jours fériés
- ↳ TEMPS MAXIMUM DE STATIONNEMENT : 120 mn
- ↳ TARIFS :
 - 60 mn : gratuit
 - 90 mn : 1,15 €
 - 120 mn : 2,80 €

PROPOSITIONS AU 1^{ER} JANVIER 2011 :

PAS D'AUGMENTATION

- ↳ ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT :
 - avenue de la Libération : du boulevard Wilson au n° 82 et à la rue Amiral Courbet
 - parc Libération
- ↳ HORAIRES :
 - 9 H 30 à 12 H 30 et 14 H 30 à 19 H 00, tous les jours sauf dimanches et jours fériés
- ↳ TEMPS MAXIMUM DE STATIONNEMENT : 120 mn
- ↳ TARIFS :
 - 60 mn : gratuit
 - 90 mn : 1,15 €
 - 120 mn : 2,80 €

ANNEXE 6 : SANISETTE

PAS D'AUGMENTATION

	Tarif au 1.01.2010 en Euros	Proposition au 1.01.2011 en Euros
Tarif unique.....	0,50	0,50

ANNEXE 7 : CIMETIÈRE

1 Prix des Concessions		Tarifs au 1.01.2010 en EUROS	Propositions 01.01.2011 en EUROS
<u>I – Concessions (terrain)</u>			
a) Concessions temporaires = pleine terre			
* pour 10 ans renouvelables		109,55	111,75
* Renouvellement pour 10 ans		109,55	111,75
* Renouvellement pour 5 ans		54,80	55,90
b) Concessions trentenaires			
- Tarif initial au m2		529,50	540,10
- Renouvellement 30 ans au m2		529,50	540,10
<u>II – Caveaux</u>			
a) Caveaux pré-existants			
- Prix en fonction du nombre de places			
- 1 place		159,75	162,95
- 2 places		319,40	325,80
- 3 places		479,10	488,70
- 4 places		638,80	651,60
- 6 places		798,50	814,50
- 8 places et plus		958,20	977,40
b) Caveaux monoblocs			
- 2 places.		1 174,30	1 197,80
- 4 places		1 640,50	1 673,30
- 6 places		2 112,90	2 155,20
PRESTATIONS ANNEXES	nbre heures et minutes	Tarifs au 1.01.10 en EUROS	Propositions au 1.01.11 en EUROS
Reliquaires pour nettoyage caveau ou fosse			
de 0,80 m	achat	38,55	39,30
de 1,00 m	achat	44,90	45,80
de 1,90 m	achat	105,60	107,70
Équipement complet pour une inhumation dans un caveau monobloc (bac, produits, filtres)		198,80	202,80
2 Dépositoire		Tarifs H.T. en euros au 1/01/10	Propositions H.T. en euros au 1/1/2011
- Ouverture du dépositoire avec deux mois de séjour		110,00	112,20
- Droit de sortie du dépositoire		55,35	56,45
- Frais de maintien au dépositoire par mois supplémentaire		22,35	22,80

Nota : aux prix des caveaux, se rajoutent :

- 1) le prix du terrain (voir ci-dessus)
- 2) le monument funéraire réalisé par un marbrier privé
- 3) les taxes légales

Annexe 8 : COLUMBARIUM

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2010 :

OUVERTURE D'UN COLUMBARIUM

T.T.C.
56,35

CONCESSION D'UNE LOGETTE DE COLUMBARIUM

Pour une durée de 15 ans..... 328,55

Pour une durée de 30 ans..... 656,00

DEPOT TEMPORAIRE D'URNE

Pour une semaine..... 71,15

Par semaine supplémentaire jusqu'à 3 mois 30,40

Au-delà de 3 mois par semaine 15,10

PROPOSITIONS AU 1^{ER} JANVIER 2011 :

OUVERTURE D'UN COLUMBARIUM

T.T.C.
57,50

CONCESSION D'UNE LOGETTE DE COLUMBARIUM

Pour une durée de 15 ans..... 335,10

Pour une durée de 30 ans..... 669,20

DEPOT TEMPORAIRE D'URNE

Pour une semaine..... 72,60

Par semaine supplémentaire jusqu'à 3 mois..... 31,00

Au-delà de 3 mois par semaine 15,40

ANNEXE 9 : MEDIATHEQUE

TARIFS AU 1.01.10

- ⇒ Prêts de documents imprimés et audiovisuels :
- Adultes..... 4,35 € par an
 - Moins de 18 ans gratuit
- ⇒ Accès aux ressources numériques :..... gratuité pour tous
- ⇒ Espace multimédia : gratuité pour tous
- ⇒ Impression
- Noir et blanc..... 0,20 € par feuille
 - Couleur..... 0,35 € par feuille
- * Remplacement de la carte de lecteur, perdue ou détériorée..... 1,70 €

PROPOSITIONS AU 1.01.11

- ⇒ Prêts de documents imprimés et audiovisuels :
- Adultes 4,55 €
 - Moins de 18 ans gratuit
- ⇒ Accès aux ressources numériques :..... gratuité pour tous
- ⇒ Espace multimédia : gratuité pour tous
- ⇒ Impression
- Noir et blanc 0,20 € par feuille
 - Couleur..... 0,35 € par feuille
- * Remplacement de la carte de lecteur, perdue ou détériorée.... 1,80 €

ANNEXE 10 : MARCHE MUNICIPAL

PRIX AU 1.01.2010

Prix du mètre linéaire pour commerçants passagers 1,35 €

Prix du mètre linéaire pour commerçants abonnés 1,10 €

PROPOSITION AU 1.01.2011

Prix du mètre linéaire pour commerçants passagers 1,40 €

Prix du mètre linéaire pour commerçants abonnés 1,15 €

ANNEXE 11 : DROITS D'INSCRIPTION AUX CLASSES DE DECOUVERTE

TARIF DEPUIS LE 1.09.2002

Prix par jour..... 13,00 €

PROPOSITION AU 1.01.2011 PAS D'AUGMENTATION

Prix par jour 13,00 €

ANNEXE 12 : ETUDE SURVEILLEE

TARIF DEPUIS LE 1.09.2010

Quotient familial inférieur à 800 €	3,00 €
Quotient familial supérieur à 800 €	6,00 €
Pour les enfants déjà inscrits en accueil périscolaire	1,00 €

PROPOSITION AU 1.01.2011

PAS D'AUGMENTATION

Quotient familial inférieur à 800 €	3,00 €
Quotient familial supérieur à 800 €	6,00 €
Pour les enfants déjà inscrits en accueil périscolaire	1,00 €